Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213502719-20260512-2026051218CCID-DE

St Georges de Reintembault

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

COMMUNE DE SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le douze mai à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, *légalement convoqué en date du sept mai avec affichage à la porte de la Mairie* s'est réuni à la salle du Conseil sous la présidence de Madame Rosi BORDET, Maire de Saint-Georges-de-Reintembault.

Nombre de membres
- En exercice : 19
- Présents : 18
- Votants : 19
- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 1

Etaient présents (P), absents (A), excusés (E), représentés (R)

Mesdames et Messieurs :

BORDET Rosi	P	FOUGERES Stéphane	P
ROSSIGNOL Séverine	P	GUERAULT Samuel	P
GROUSSARD Marylène	P	CHIQUERILLE Catherine	P
LODE Paul	P	LE CONNIAT Michel	P
DAUGUET Christèle	P	DOUARD Nathalie	P
MOUBECHE Patricia	P	BAILLEUL Julien	P
BERTIN Pauline	P	JACQUOT Vincent	P
GUERIN Benoît	P	PHILIPPEAUX Nelly	P
MIGNOT Victor	P	HAREL Jean-Pierre	R
HOCHET Lyna	P		

Avaient donné pouvoir :

Mandant	Mandataire	Procuration pour
HAREL Jean-Pierre	*HOCHET Lyna*	L'ensemble de la séance

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), Mme Pauline BERTIN a été désignée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213502719-20260512-2026051218CCID-DE

Délibération 2026.05.12.18
Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Vu le Code général des impôts et notamment l'article 1650 portant création d'une commission communale des impôts directs ;

Considérant que, pour les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, ainsi que de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants ;

Le rôle de la commission communal des impôts directs est lié à la fiscalité directe locale. Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation et elle participe à l'évaluation des propriétés bâties, ainsi qu'à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Les 6 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le Conseil municipal.

La liste de propositions établie par délibération du Conseil municipal doit donc comporter 24 noms : 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants.
La désignation des commissaires intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

Les propositions suivantes ont été présentées :

Rosi BORDET - Maire

Les commissaires titulaires : 12 personnes
1) Catherine CHIQUERILLE
2) Christèle DAUGUET
3) Julien BAILLEUL
4) Michel LE CONNIAT
5) Lyna HOCHET
6) Nelly PHILIPPEAUX
7) Marie-Bernadette CHEREL
8) Christiane TOUZARD
9) Geneviève CUPIF
10) François LEGALL
11) Jean-Claude MARY
12) Didier BARON

Les commissaires suppléants : 12 personnes
1) Stéphane FOUGERES
2) Samuel GUERAULT
3) Vincent JACQUOT
4) Benoît GUERIN
5) Victor MIGNOT
6) Jean-Pierre HAREL
7) Michel PAYET
8) Sébastien DELBERGUE
9) Sylvie GASNIER

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213502719-20260512-2026051218CCID-DE

10) Sébastien POULAIN
11) Jean-Christophe LEVESCOT
12) Denis LEBOUTEILLER

Le Conseil Municipal,

Vu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, à la majorité,

- **Approuve la liste des commissaires titulaires et des commissaires suppléants à proposer à la Direction Régionale des finances publiques, telle que présentée ci-dessus;**

- **autorise Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision ;**

- **charge Madame le Maire de transmettre la présente à la Direction Régionale des Finances Publiques.**

Pour extrait certifié conforme,
le registre dûment signé,
Le Maire,

Rosi BORDET